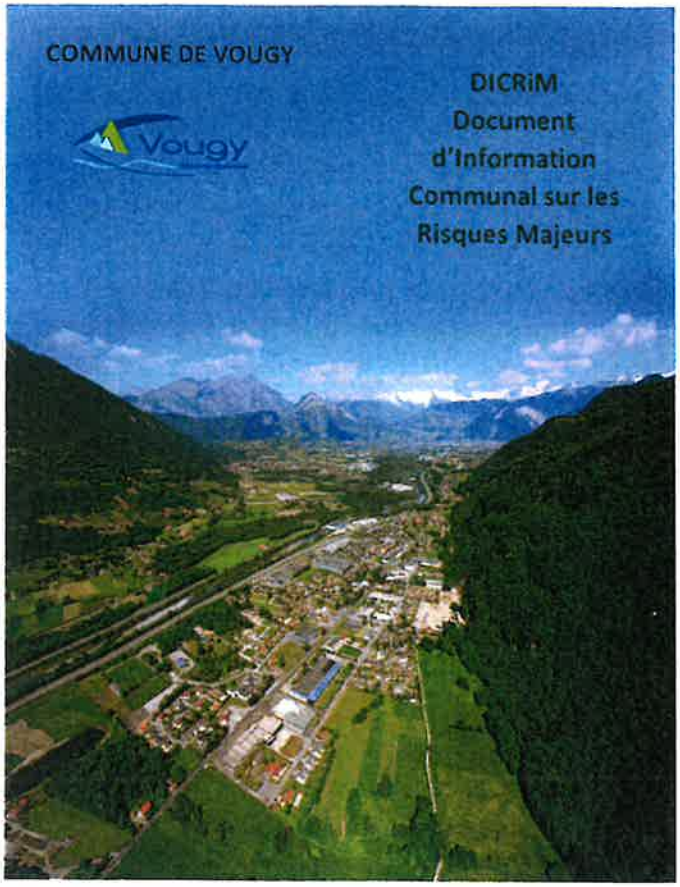

Qu'est-ce que le DICRIM ?

Le Document d'information Communal sur les Risques Majeurs est un document réalisé par le maire et consultable en mairie qui a pour objectif d'informer les habitants de la commune sur :

- Les risques naturels et technologiques,
- Les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en œuvre,
- Les moyens d'alerte en cas de risque

Il indique aussi les consignes de sécurité individuelle à respecter.

Qu'est-ce qu'un risque majeur ?

Le risque Majeur est la possibilité d'un évènement d'origine naturelle ou humaine dont les effets peuvent menacer la population, occasionner des dommages importants. Le risque majeur est caractérisé par sa faible fréquence et son énorme gravité.

Le risque majeur se découpe en trois notions :

- L'aléa : est la possibilité de l'apparition d'un phénomène naturel ou technologique.
- L'enjeu : est l'ensemble des personnes ou des biens (ayant une valeur monétaire) pouvant être affectés par un phénomène naturel ou des activités humaines.
- Le risque : est la rencontre de l'aléa et de l'enjeu.

La vulnérabilité mesure les conséquences d'un risque majeur.

Le Plan Communal de Sauvegarde

Le **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** est un outil à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions afin de sauvegarder la population et les biens. Ce dispositif prévoit notamment les mesures à prendre pour informer, héberger, ravitailler et soutenir la population en cas d'évènement important.

ADOPTEZ LES BONS RÉFLÈXES POUR MIEUX RÉAGIR EN SITUATION DE CRISE

1. Je garde ce document DICRiM à portée de main
2. Je suis autonome pour 24h
3. Je sais où prendre les informations de la mairie en charge de la gestion de la crise
4. Je me protège ainsi que mes proches en adoptant les bons réflexes

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS) PERMET D'ANTICIPER SUR LES ÉVÉNEMENTS QUI PEUVENT IMPACTER NOTRE COMMUNE

- Inondation/crues de l'Arve, débordement ruisseaux du Béguet, du Celz, du Chêne
- Tempête et événement météorologique
- Transport de matières dangereuses
- Rupture des énergies et réseaux
- Alimentation en eau potable
- Risque sanitaire
- Pandémie
- Risque nucléaire
- Incendie et fumées toxiques
- Chute de pierres dans les secteurs suivants : Rocher de la Praz, Rocher Noir, la Fin de La Praz, le Tremblait
- Séisme
- Technologie & industrie
- Mouvement de terrain
- Isolement de la commune
- Nuage toxique
- Chute de neige
- Événementiel
- Acte malveillant
- Épisode de grand froid
- Canicule

DOCUMENT À CONSERVER

EN CAS DE DANGER, LA PRÉFECTURE VOUS ENVERRA UN MESSAGE D'ALERTE SUR VOTRE TÉLÉPHONE PORTABLE VIA LE DISPOSITIF « FR-ALERT »

TÉLÉALERTE : Inscription sur le site de la mairie : https://mairie-vougy.fr/

Dans le cadre de la modernisation de son dispositif de gestion des risques (risque chimique d'inondation, d'éboulement...) et afin d'assurer au mieux votre sécurité, la commue de Vougy s'est dotée d'un système d'alerte automatisé.

Contact Info

MAIRIE DE VOUGY

Téléphone 04 50 34 59 55 / Email : accueil@mairie-vougy.fr

https://mairie-vougy.fr/

AFFICHAGE DE COMMUNIQUÉS DE CRISE AUX POINTS-NFORMATION

- Mairie
- Salle polyvalente
- Groupe scolaire
- Bibliothèque
- Panneaux d'infos au centre de Vougy

SI VOUS DEVEZ QUITTER VOTRE DOMICILE

Pour rejoindre un des **C**entre d'**A**ccueil et de **RE**groupement : **CARE**

- CARE salle annexe de la mairie
- CARE salle polyvalente
- CARE groupe scolaire (salle de sports, écoles primaires et maternelles)
- CARE salle annexe du restaurant scolaire
- CARE bibliothèque
- CARE mairie
- CARE vestiaires du foot

SIGNALEZ TOUJOURS VOTRE DÉPART À VOS PROCHES

EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE 112

DOCUMENT À CONSERVER

J'ADOPTE LES BONS RÉFLEXES AUX RISQUES NATURELS

- **Crue torrentielle** : n'utilisez pas les ponts et berges impactés
- **Tempête** : attention aux projections de matériaux, chutes d'objets et aux lignes électriques – Ne vous exposez pas au vent et au bâchage en hauteur
- **Séisme** : ne restez pas à l'aplomb des façades – A l'intérieur se protéger en évitant le centre des pièces. Coupez, si possibles, les énergies et les alimentations au gaz – Pensez au risque de réplique
- **Neige abondante et baisse excessives des températures :** pensez aux personnes fragiles et vulnérables

Rejoignez un lieu sécurisé signalé par la commune ou les sapeurs-pompiers – Respectez toujours les consignes et périmètres de sécurité

J'ADOPTE LES BONS RÉFLEXES AUX RISQUES TECHNOLOGIQUES ET SANITAIRES

- **Pollution des eaux et nappes phréatiques :** conformez-vous aux consignes des autorités et des services de secours – La commune, avec son plan de sauvegarde, assure la distribution d'eau potable et en lien avec la Préfecture, gère l'alimentation en eau des cheptels
- **Nuage toxique :** dans le doute, restez confinés à votre domicile ou lieu de travail et attendez les consignes des autorités e vous informant de la situation
- **Accident de matières dangereuses :** restez à distance – Laissez agir les services de secours – respectez les périmètres de sécurité installés – informez-vous sur les consignes des autorités

Rejoignez un lieu sécurisé signalé par la commune ou les sapeurs-pompiers – Respectez toujours les consignes et périmètres de sécurité

PRÉPAREZ VORE KIT D'URGENCE

- 2 litres d'eau par personne - Nourriture d'urgence
- Lampe de poche - Radio à piles
- Vêtements chauds et de rechange
- Sac de couchage - Lingettes
- Ordonnances et médicaments - Lunettes
- Livres ou lecture
- Jeux de société si vous avez des enfants en bas âge
- Papiers d'identité
- Doubles de vos clefs de votre domicile et véhicule
- Téléphone portable avec chargeur
- Argent liquide
- Sacs plastiques pour protéger vos effets et papiers